

# Changement climatique et droits des Etats L'exemple de Tuvalu

## Changement climatique et droit des Etats

- Auteur : Natacha Bracq
- Parution : Août 2012
- Nombre de pages : 118
- ISBN : 978-2-917544-05-1
- Format : 13 x 18 cm
- Prix : 13,50 €

RésuméTempêtes, inondations, sécheresses, tous ces événements climatiques extrêmes nous impressionnent par la récurrence des désastres humains et des dévastations écologiques qu'ils génèrent. Depuis le sommet de la Terre à Rio il y a vingt ans, en passant par Copenhague, la communauté internationale tente de dépasser le simple effroi et le constat d'impuissance pour analyser sa responsabilité et les possibilités concrètes d'endiguer les changements climatiques. Si les négociations internationales ont traité des impacts environnementaux et économiques de ces bouleversements du climat, l'urgence se tourne également vers les conséquences humaines. Mais avons-nous imaginé un seul instant qu'au-delà des victimes qui se comptent déjà par millions, nous pourrions assister à la disparition inexorable d'un État, à la fois territoire géographique où vit une population, et organisation politique ? C'est la situation actuelle de l'État de Tuvalu, archipel polynésien menacé par la montée des eaux. Sans territoire, englouti, que devient Tuvalu ? Un État peut-il "déménager" ? Tuvalu pourra-t-il continuer à exister et où ? Que deviennent les Tuvaluens ? De quelle nationalité peuvent-ils se réclamer ? Bénéficient-ils d'une protection internationale ? Toutes ces questions sont posées par l'État de Tuvalu à l'ensemble de la communauté humaine. Natacha Bracq nous conduit au cœur de l'histoire du droit international à interroger les fondements juridiques de l'organisation mondiale incapable de répondre aux problèmes de cet État et à la condition de notre identité de citoyen historiquement lié au territoire. À ce problème inédit, la solution ne pourra être qu'originale.